

CHAPITRE 5

La primauté de la pratique

Ententes locales

Vous serez sans doute rassurés d'apprendre que, parmi les Ashantis, les relations incestueuses entre frères et sœurs ou parents et enfants sont *akyiwade*, c'est-à-dire tabous. Vous pouvez vous entendre avec un Ashanti pour dire que c'est mal, même si vous n'acceptez pas ses explications. Si mon intérêt est de dissuader les gens de voler, je n'ai pas à m'inquiéter du fait qu'une personne puisse ne pas voler parce qu'elle croit en la règle d'or, qu'une autre ne vole pas parce que cela correspond à sa propre définition de l'intégrité personnelle, ou qu'une troisième ne vole pas parce qu'elle pense que Dieu en serait mécontent. J'ai déjà dit ailleurs que le langage des valeurs nous permettait d'élaborer des pensées, des actions et des sentiments communs. Mais lorsque se pose la question des comportements, les différences qui nous opposent dans notre pensée et dans nos sentiments peuvent s'effacer. Nous savons tous, par l'expérience que nous avons de la vie de famille, qu'une conversation ne commence jamais par un accord sur les principes. Qui, si ce n'est un individu particulièrement sectaire, insisterait pour qu'on définisse d'abord un accord sur les principes avant de discuter du film qu'on va aller voir, de ce qu'on va manger au dîner ou de l'heure à laquelle on ira se coucher ?

En effet, notre coexistence politique, en tant que sujets ou que citoyens, dépend de notre capacité à nous accorder sur des pratiques même si nous ne nous entendons pas sur ce qui les justifie. Pendant de longues et nombreuses années, dans l'Espagne médiévale dominée par les Maures, puis, plus tard, au Proche-Orient sous les Ottomans, des juifs et des chrétiens de diverses obédiences ont vécu sous la loi musulmane. Ce *modus vivendi* n'était possible que parce que les différentes communautés n'étaient pas tenues de s'entendre sur un socle de valeurs universelles. En Hollande, au XVII^e siècle, au cours d'une période dont le début correspond à peu près à l'époque de Rembrandt, la communauté juive séfarade s'est particulièrement bien intégrée dans la société hollandaise, ce qui a donné lieu à de nombreux échanges aussi bien intellectuels que sociaux entre les communautés juives et chrétiennes. La tolérance des chrétiens vis-à-vis des juifs ne dépendait pourtant pas d'un accord explicite sur des valeurs fondamentales. Ces exemples historiques de tolérance religieuse – on pourrait même parler d'un multiculturalisme précoce – nous ramènent à ce qui constitue la caractéristique la plus évidente de la société américaine.

Les Américains partagent la même volonté d'être gouvernés par le système qui a été défini par la Constitution américaine. Mais cela ne signifie pas que tous les citoyens soient tenus de s'entendre sur des droits ou sur des valeurs. Le « Bill of Rights » (déclaration des droits fondamentaux) nous dit : « Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion [...]. » Cependant, nous ne sommes pas tenus de justifier par les mêmes valeurs notre acceptation de ce que dit le premier amendement à propos de la religion. S'agit-il de la tolérance reli-

gieuse conçue comme une fin en soi ? Ou de la foi protestante en la souveraineté de la conscience individuelle ? Est-ce de la prudence, qui nous fait croire qu'en obligeant les citoyens à se conformer à un modèle religieux on ne pourra que les dresser les uns contre les autres ? Ou bien est-ce un refus de croire en la validité de quelque religion que ce soit ? Est-ce l'envie de protéger le gouvernement de la religion ? Ou la religion du gouvernement ? Ou d'un mélange de toutes ces aspirations, ou d'autres encore ?

Cass Sunstein, spécialiste du droit américain, écrit très justement que nous percevons la loi constitutionnelle comme un ensemble d'« accords incomplètement théorisés¹ ». La plupart des gens s'entendent par exemple pour dire que le Congrès ne devrait pas voter de lois interdisant la construction de mosquées sans se mettre au préalable d'accord sur les raisons exactes de cette interdiction. Bon nombre d'entre nous évoqueraient sans doute le premier amendement (même si nous ne nous entendons pas sur les valeurs qu'il incarne). Mais d'autres fonderaient leur jugement non pas sur une loi particulière mais sur une conception, disons, de la démocratie ou sur l'égalité citoyenne des musulmans, qui ne sont ni l'une ni l'autre explicitement mentionnées dans notre Constitution. Il n'existe pas de réponse consensuelle – et le fait est qu'il n'est pas nécessaire qu'il y en ait une. Nous pouvons vivre ensemble sans être d'accord sur les valeurs qui rendent notre coexistence agréable ; nous pouvons être d'accord sur ce qu'il convient de faire dans la plupart des cas, sans être d'accord sur les raisons pour lesquelles il convient de le faire.

Mon intention n'est pas de pousser trop loin cette affirmation. Il est évident qu'il existe des valeurs largement partagées qui permettent aux Américains de vivre ensemble dans la paix. Mais il est tout aussi certain

qu'ils ne vivent pas ensemble dans l'harmonie parce qu'ils ont tous les mêmes valeurs ou parce qu'ils ont la même idée de la manière dont « leurs » valeurs peuvent s'appliquer à chaque cas. Ils ont chacun un schéma de vie auquel ils sont habitués et des voisins qui sont plus ou moins habitués à eux. Aussi longtemps que ce schéma établi n'est pas sérieusement perturbé, ils ne s'inquiètent pas trop de savoir si les autres citoyens sont d'accord avec eux ou avec leur façon de voir la vie. Globalement, les Américains ont tendance à réagir avec une certaine largesse d'esprit lorsqu'ils apprennent que d'autres citoyens agissent d'une manière qu'ils n'auraient, eux, pas cautionnée : ils pensent pour la plupart que ce ne sont pas leurs affaires, ni les affaires du gouvernement. Par ailleurs, ils accordent généralement de l'importance à leur américanité partagée, même si bon nombre de leurs concitoyens sont extrêmement différents d'eux. Cela tient tout simplement au fait que ce qu'ils ont en réalité en commun peut être bien moins conséquent que nous avons tendance à le penser.

Changer d'opinion

L'intérêt des conversations transfrontalières ne tient donc pas à la probabilité que nous aurons de parvenir à un accord raisonné sur les valeurs. Je ne dis pas que nous ne pouvons pas changer les mentalités, mais que les arguments que nous faisons valoir dans nos conversations ne parviennent que rarement à convaincre ceux qui ne partagent pas déjà nos jugements de valeur fondamentaux. (Rappelons qu'il en va de même, *mutatis mutandis*, des jugements factuels.)

Lorsque nous émettons un jugement, c'est rarement parce que nous avons appliqué des principes bien réfléchis à un ensemble de faits et que nous en avons déduit une réponse. Nous justifions plutôt *a posteriori* ce que nous avons décidé intuitivement de faire. Et beaucoup de ce que nous tenons intuitivement pour juste ne l'est que parce que nous y sommes habitués. Si vous vivez dans une société où on donne la fessée aux enfants, vous fesserez très probablement vos propres enfants. Vous penserez que c'est une bonne méthode pour leur apprendre à distinguer le bien du mal et que, en dépit des souffrances temporairement infligées, ils en tireront profit. Vous pointerez du doigt l'enfant dissipé et vous direz, à voix basse, que ses parents ne savent pas le discipliner, autrement dit, qu'ils ne le battent pas assez. Vous admettrez aussi très probablement que certains battent leurs enfants trop fort ou trop souvent. Vous reconnaîtrez donc que battre un enfant peut parfois aussi être un acte cruel.

Le même raisonnement peut s'appliquer à l'excision, pour revenir à un exemple déjà cité. Si vous avez grandi dans l'idée qu'il s'agit d'une pratique normale, vous réagirez sans doute dans un premier temps avec étonnement aux arguments de quelqu'un qui pense qu'elle est condamnable. Vous tenterez de la justifier : vous direz que des organes sexuels intacts sont inesthétiques, que ce rituel donne aux jeunes filles l'occasion de faire preuve de courage dans la phase de transition qui les mène à l'âge adulte, que l'enthousiasme qui les anime lorsqu'elles se rendent à la cérémonie et la fierté qu'elles éprouvent lorsqu'elles en reviennent sont évidents. Vous direz qu'il est bien étrange que quelqu'un qui ne l'a jamais subie prétende savoir si les relations sexuelles sont agréables ou non pour une personne excisée. Et si quelqu'un tentait d'éradiquer cette

On peut aussi prendre l'exemple du bandage des pieds en Chine, pratique qui perdura pendant un millénaire, puis fut quasiment éradiquée en l'espace d'une seule génération. Les informations diffusées dans les années 1910 et 1920 concernant les méfaits du bandage des pieds n'étaient pas nouvelles pour la plupart des gens. Un argument a sans doute davantage porté : le fait qu'aucun autre pays du monde ne soumettait les femmes à cette obligation. Cette pratique faisait donc « perdre la face » à la Chine dans le monde entier. On

assista alors à la création d'associations de défense de la croissance naturelle des pieds dont les membres reniaient la coutume et juraient que leurs fils n'épouseraient pas des femmes aux pieds bandés. Le mouvement prit de l'ampleur et on se mit à dénigrer les femmes plus âgées qui avaient les pieds bandés. Celles-ci furent obligées de subir le supplice du débandage. La beauté était devenue laideur ; ce qui était censé embellir le corps était devenu mutilation. (Le succès remporté par la campagne d'opposition au bandage des pieds fut sans doute une évolution salubre, mais il fit aussi de victimes. Que dire des dernières femmes aux pieds bandés, qui eurent les plus grandes difficultés à trouver un mari ?) L'appel à la raison seul ne peut expliquer ni la coutume ni son abolition.

Il en va de même pour d'autres évolutions sociales. Il y a deux générations à peine, dans la plupart des pays industrialisés, la majeure partie des gens pensait que le rôle idéal des femmes de la classe moyenne était d'être des mères au foyer. Si elles avaient du temps, elles pouvaient s'engager dans des œuvres caritatives ou se distraire entre elles ; seules quelques-unes d'entre elles pouvaient avoir des activités artistiques, écrire des romans, peindre, faire de la musique, du théâtre ou de la danse. Mais il y avait bien peu de place pour elles dans les « professions intellectuelles » : il leur était extrêmement difficile de devenir avocates ou médecins, prêtres ou rabbins ; les seuls emplois intellectuels qui leur étaient réservés consistaient à enseigner à d'autres femmes et les condamnaient souvent à rester célibataires. Elles avaient bien peu de chances de faire carrière dans la politique, sauf peut-être à l'échelon local. Et elles n'étaient pas les bienvenues dans les domaines scientifiques. Dans quelle mesure l'abandon de ces idées est-il le résultat d'arguments ? Ne s'explique-t-il

pas essentiellement par le fait que nous nous sommes habitués à de nouvelles façons de faire ? Les arguments qui maintenaient en place l'ancien schéma ne possédaient pas, c'est le moins qu'on puisse dire, une validité bien solide. Si le problème avait tenu aux *fondements* de ce schéma sexiste, le mouvement de libération des femmes n'aurait eu besoin que de quelques semaines pour parvenir à ses fins. Je le sais, il existe encore aujourd'hui des gens qui pensent que l'idéal pour une femme doit être de fonder un foyer et de s'en occuper. Plus nombreux sont ceux qui pensent que c'est un choix honorable. Mais la grande majorité des Occidentaux seraient scandalisés à l'idée d'obliger par la force les femmes à réintégrer ces anciennes fonctions. L'argumentation avait de l'importance pour les femmes qui se sont engagées dans le féminisme et pour les hommes qui leur ont répondu. Je ne le nie pas. Mais c'est en parvenant à changer nos habitudes qu'elles ont obtenu leur plus grande victoire. Dans les années 1950, si une femme diplômée d'université manifestait l'envie d'embrasser une profession juridique ou d'entrer dans les affaires, la première question qu'on lui posait était : « Mais pourquoi donc ? » Aujourd'hui, on lui répond naturellement : « Pourquoi pas ? »

Prenons un autre exemple : dans la majeure partie de l'Europe et des États-Unis, là où, il y a une vingtaine d'années, les homosexuels étaient mis au ban de la société et où l'homosexualité était condamnée par la loi, les couples lesbiens et homosexuels parviennent de mieux en mieux à se faire reconnaître par leur famille, par la société et par la loi. C'est un fait indéniable, en dépit de l'opposition persistante des grandes religions et d'un courant sous-jacent de désapprobation sociale qui est loin d'avoir entièrement disparu. Chacune des deux parties possède ses arguments, certains sont vala-

bles, la plupart ne le sont pas, pour peu qu'on les juge à l'aune du raisonnement philosophique. Mais si vous demandez à des sociologues d'identifier les causes de ce changement, ils ne vous répondront pas, et ils auront raison, en évoquant en premier lieu des arguments. Ils vous l'expliqueront par une évolution historique ayant abouti à un changement de point de vue. La présence de plus en plus fréquente d'« homosexuels déclarés » dans la vie sociale et dans les médias a changé nos habitudes. Au cours des trente dernières années, au lieu de se focaliser sur la sexualité homosexuelle, qui est d'ordre privé, de nombreux Américains se sont mis à concevoir les homosexuels comme une catégorie d'êtres humains membres d'une société. Même ceux qui continuent d'être dégoûtés par les aspects sexuels de la relation homosexuelle ont aujourd'hui plus de mal à refuser à ces personnes leur respect et leur sollicitude (ajoutons que certains d'entre eux ont appris, comme nous l'avons tous appris à propos de nos parents, qu'il est, de toute façon, préférable de ne pas trop réfléchir à la vie sexuelle des autres).

Naturellement, je ne nie pas que des arguments aient été échangés en permanence et à toutes les étapes : acceptons nos enfants comme ils sont, cessons de traiter l'homosexualité comme une maladie, osons nous opposer à notre Église, avouons notre homosexualité. Mais la version courte de l'histoire reste essentiellement la suivante : les gens se sont habitués aux homosexuels et aux lesbiennes. Je souhaite que nous nous intéressions à des gens d'autres régions du monde, à leur civilisation, à leurs arguments, à leurs erreurs, à leurs réalisations, non en vue de parvenir à un consensus, mais parce que cela nous aidera à nous habituer les uns aux autres. Si tel est le but, nous ne devons plus avoir peur de nos divergences de vues sur les valeurs.

(p. 125) Nous pouvons avoir du mal à nous comprendre les uns les autres. Nous pouvons certainement y trouver un intérêt. Mais nous n'avons pas nécessairement besoin de tomber d'accord.